



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique



infos

PIENNES

**BULLETIN
MUNICIPAL**
Avril 2022

609

EDITO

du Maire

Voter est un pouvoir.

Aujourd'hui, nos esprits sont englués dans la « guerre ». La « guerre » sanitaire depuis maintenant deux ans ; et bien entendu, depuis plus d'un mois, par la guerre aux portes de l'Europe suite à l'invasion de l'Ukraine par les dirigeants Russes.

Mais ces actualités terribles, ne doivent pas nous faire oublier la guerre du quotidien faites de nombreuses luttes.

La lutte des fins de mois pour beaucoup d'entre nous qui demeurent au chômage ou avec des salaires ne leur permettant pas de vivre, avec en plus les augmentations du coût de l'essence et des énergies qui vient impacter notre portemonnaie. Et pire que tout, de nombreux candidats à la présidentielle qui pointent du doigt les pauvres gens. Ils veulent nous monter les uns contre les autres plutôt que de s'attaquer au vrai problème des inégalités sociales : des actionnaires, des ultrariches, des très grosses entreprises qui ne participent plus à l'effort national, pour que chacun vive au mieux. Et bientôt la lutte de nos anciens qui devront continuer à trimer pour obtenir une retraite bien méritée... Mais dans quel état seront-ils alors à ces âges avancés que beaucoup nous promettent, usés par une vie de labeur ?

La lutte de la démocratie, avec des élus nationaux déconnectés de la réalité, qui prennent des décisions hors sol, sans consulter les intéressés, sans même avoir un mandat des français pour prendre ces décisions, car oui les élus ne sont que des représentants, les décisions, les choix de société doivent forcément venir des français au moment des élections ou des consultations. Et n'oublions pas ceux qui insultent la population et les élus locaux, on se rappellera que certains veulent « emmerder les français » ...

La lutte pour le maintien des services publics. La volonté des dirigeants est de rendre nos services publics inefficaces en leur

couper les moyens, en les rendant difficile d'accès, pour ensuite les supprimer. Comme on dit, « qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ». Aujourd'hui l'Hôpital Maillot est en danger par une baisse volontaire de ses moyens depuis des années amenant volontairement des dysfonctionnements alors qu'un vrai potentiel de soin des habitants du territoire existe ! La Poste de Piennes est régulièrement fermée par la direction, car jugée non prioritaire par rapport à celle d'autres villes. Les Trésoreries ferment les unes après les autres, éloignant les finances publiques de la réalité du terrain. Les remplacements dans nos écoles publiques ne sont pas toujours assurés par un manque volontaire de recrutement des personnels. Nos gendarmes doivent couvrir des secteurs énormes avec si peu de moyens humains. Mais nous citoyens, ne nous laissons pas avoir par ces manigances ! Nous avons besoin des services publics, et nous avons besoin de services publics forts !

Alors que la politique doit améliorer le quotidien des gens, il semble plutôt que nos dirigeants nationaux depuis plusieurs années ont déclaré la guerre à la population !

Alors on fait quoi ? On se dit que la vie est faite ainsi et que rien ne peut changer ? On se dit que la seule voie pour notre avenir et celui de nos enfants c'est d'aller de plus en plus mal ? Qu'ils sont tous pareil ?

Non ! Il faut reprendre le pouvoir. Comme en 1789, prenons le pouvoir ! Comme en 1945, mettons fin à la guerre par la voie démocratique : le vote. Et pour cela, il faut massivement aller voter les dimanches 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle. Et les dimanches 12 et 19 juin pour les élections législatives. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, qu'il fasse soleil, que ces dimanches d'élections vous soyez seul chez vous, en famille, entre amis. Que vous soyez jeune, moins jeune, ancien, que ce soit votre première élection, votre dixième, que vous aillez voter à chaque élection ou que vous soyez abstentionniste. Prenez 5 minutes pour venir voter. Il en va de notre avenir à tous. Et si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous êtes absent, pensez au vote par procuration.

Votez ! Votez pour qui vous voulez, mais venez voter !
Je compte sur vous. Les dimanches d'élections : Votons pour que cesse la guerre du quotidien.

Matthieu CALVO
Maire de Piennes

AGENDA

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 3 avril à la salle Jean Vilar

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 10 avril : 1er tour

salle Gérard Philippe 8h00-19h00

ATELIER DÉCORATIONS DE NOËL

Mardi 19 avril - salle Gérard Philippe à 18h

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 24 avril : 2nd tour

salle Gérard Philippe 8h00-19h00

COMMÉMORATION JOURNÉE DES DÉPORTÉS

Dimanche 24 avril au monument aux morts
(devant la Mairie) à 10h15

COMMÉMORATION VICTOIRE DE LA 2^{DE} GUERRE MONDIALE

Dimanche 8 mai au monument
aux morts (devant la Mairie) à 10h15

NETTOYONS LA NATURE.

Dimanche 29 mai. Rendez-vous
devant la Mairie de 9h à 12h

FESTIVAL PIENNES LIVE MUSIC

Vendredi 10 juin au Dimanche 12 juin
au parc Eugénie Cotton de Piennes
(programmation à venir)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 12 juin : 1er tour

BRADERIE / BROCANTE

Samedi 18 juin rue de Verdun

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 19 juin : 2nd tour

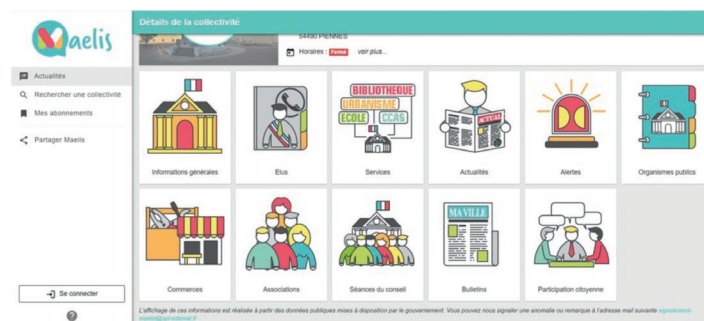


C'est NOUVEAU



MAELIS, LA NOUVELLE APPLICATION MAIRIE

MAELIS est la nouvelle application utilisée par la Ville. Ce nouveau moyen de communication présente de nombreux atouts. Il est comme un site internet et regroupe de fait, les informations essentielles de votre commune. Consultable sur application ou sur internet, cet outil vous permettra d'avoir accès rapidement aux données dont vous avez besoin. Pensez à le télécharger et à vous y abonner pour recevoir toutes les actualités en temps et en heure !



Application : Maelis sur Google Play ou Apple Store

Site internet pour la ville de Piennes :

<https://maelis.info/app/collectivite/215404252/details>

NICHOIRS ETANGS

Au-delà du plaisir de se retrouver ensemble dans la nature, l'objectif est de favoriser la venue des mésanges à Piennes, qui est l'un des premiers prédateurs des chenilles processionnaires (un couple de mésanges peut manger plus de 500 chenilles par jour !). Une solution simple, naturelle et efficace que nous poursuivrons chaque année. La prochaine étape : le travail avec un fauconnier afin de traiter les problématiques liées aux corbeaux et aux pigeons à Piennes. Un grand merci aux enfants et à l'équipe du Centre De Loisirs Piennes, merci aux bénévoles du club de marche de Piennes et aux élus du conseil municipal qui ont accompagné ce projet.

TRANSEPOSE

Praticienne en hypnose, sophrologie et énergéticienne, Jessica ERRARD s'est installée sur Piennes. Elle propose différents soins, que ce soit pour adultes, enfants ou même animaux. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter son site : **www.transepose.fr**
N'hésitez pas à la contacter : transepose@gmail.com ou au 07.68.10.99.58

ATELIER DECORATIONS DE NOEL

L'Espace de Vie Social (EVS), en partenariat avec la Municipalité, organise prochainement un atelier pour la création de décorations de Noël. Tous les volontaires sont les bienvenus, toutes les idées sont appréciées. Venez partager des moments conviviaux en créant les décorations de votre ville. Silhouettes en bois peintes, constructions, etc ... envie de vous investir alors rejoignez-nous !

Rendez-vous le mardi 19 avril 2022 à 18h

à la salle Gérard Philippe pour la mise en place de cet atelier.

**Contact : Evs grandir ensemble : evs@alpj-grandirensemble.fr
07.83.01.35.48**

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LES MARCHEURS DE PIENNES

Le club de marche organise une marche hebdomadaire douce les mardis matin à partir de 9h. Les départs se feront de la salle située au 7 route du Trebois. Marche lente et courte entre 3 et 5 km accessible à tous. Un accompagnateur sera présent à chaque sortie.

Pour tous renseignements ou inscriptions appeler Francis BUTTGENBACH au 0695135429.



SECOURISTES FRANÇAIS, CROIX BLANCHE

En ce début d'année 2022 nous accueillons sur notre commune une nouvelle association. L'association Croix Blanche De Piennes. L'association de secouristes intervient sur les événements et manifestations pour informer et former sur les gestes des premiers secours entre autres. Complémentaires aux services de secours, ces bénévoles sauront vous apprendre comment réagir face à des situations d'urgences.



PIENNES LIVE MUSIC PLM

PLM, comprenez Piennes Live Music, est une association créée pour l'implantation d'un véritable festival de musique dans le bassin Piennois. Ses adhérents se sont donnés comme mission de mettre en place une première édition hors normes pour 2022. Réservez dès maintenant les 10, 11 et 12 juin prochains pour 3 jours de musique intense au Parc Eugénie Cotton de Piennes. Rock, Reggae et même chanson française, il y en aura pour tous les goûts. Programmation en cours, suivez l'évolution de l'événement sur les réseaux (facebook et instagram)

Renseignements au 06 22 35 04 60



MEDAILLE POUR LES BENEVOLES

Le cercle des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, présent sur le bassin de Briey propose ses services pour mettre à l'honneur les bénévoles les plus dévoués et les plus assidus. Chaque bénévole porte le travail et l'âme de l'association qu'ils représentent. Souvent un bénévole s'implique même dans plusieurs associations.

Mettez-les à l'honneur grâce au travail des membres de l'antenne de Briey de la FFM JSEA (Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif).

Contact : cdmjsea54@gmail.com

Site internet : www.ffmpegjsea.fr



GRAND PROJET

INFOS utiles

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ?

Pour les élections législatives, vous avez :

- Jusqu'au 4 mai inclus : Inscription sur les listes électorales par internet : <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

- Jusqu'au 6 mai inclus : inscription sur les listes électorales en Mairie en remplissant un formulaire papier (vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

INSCRIPTION MATERNELLE POUR LA RENTREE 2021-2022

Votre enfant est né en 2019, il entrera alors en classe de Petite Section en septembre 2022.

Voici la procédure à suivre pour inscrire votre enfant.

1) Inscription en Mairie. Veuillez-vous rendre en mairie du 16 au 20 mai 2022 avec les documents suivants :

- livret de famille ;
- justificatif de domicile ;
- le carnet de vaccinations à jour

2) Inscription à l'école. Lors de votre inscription en Mairie, vous vous verrez proposer une date de rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle.



DEVENEZ ACTEUR OU ACTRICE DE VOTRE COMMUNE !

BUDGET PARTICIPATIF : MODE D'EMPLOI

Résolument participatif et démocratique ce dispositif permet à tous citoyen.nes de s'engager dans les affaires de sa commune en proposant son idée pour un projet d'intérêt général.

BUDGET PARTICIPATIF 2021 :

Le projet voté en 2021 a été le street workout. Après études et concertations, la réalisation pourra se faire courant 2022.

RAPPEL : EN QUOI CONSISTE LE « BUDGET PARTICIPATIF » ?

Ce dispositif pourrait se résumer par la formule : « Investissez-vous pour investir dans votre quartier ».

Pour être dans le cadre du budget participatif, une idée doit pouvoir répondre à 4 critères :

- **répondre** aux principes de développement durable au sens large : épanouissement, lutte contre le changement climatique, solidarité, production et consommation différentes, protection de la nature.

- **satisfaire** un motif d'intérêt général : la dépense doit profiter au plus grand nombre de citoyens et apporter une plus-value au quartier ou à la Ville dans son ensemble.

- **correspondre** aux compétences municipales : c'est-à-dire aux champs d'interventions de la Ville de Piennes (espaces verts, propreté, urbanisme, éducation, culture, sport ...).

- **relever** des dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent votre cadre de vie comme :

- l'aménagement d'aire de jeux, de city stades... ;

- l'implantation de mobilier urbain (bancs, points d'eau potable...) ;

- la mise en éclairage de cheminements publics ;

- la création d'espaces verts...

COMMENT CELA VA-T-IL FONCTIONNER CONCRÈTEMENT ?

Il s'agit de mettre à disposition de l'ensemble des quartiers de la commune 10 000€ pour réaliser des projets d'investissement. L'utilisation de cette enveloppe sera décidée collectivement par les habitants, pour leur quartier. Un appel à volontaire est également lancé pour devenir ambassadeur de la commune afin de travailler avec la commune sur ces propositions. Les services de la ville accompagneront ces débats et étudieront la faisabilité technique et financière des propositions. Le conseil municipal viendra ensuite entériner les décisions des habitants et des usagers.

EST-CE QUE TOUS LES HABITANTS AURONT LEUR MOT À DIRE ?

Chaque idée pourra être présentée par mail, page facebook de la ville, téléphone, courrier ou encore par les boîtes à idées qui seront disposées dans les structures communales (mairie, crèche, périscolaire, école, association, etc.). Il vous suffira d'inscrire la nature du projet, le lieu proposé pour la réalisation et un rapide descriptif du projet. Les habitants pourront ainsi s'investir personnellement dans le dispositif, au stade des propositions, du débat et de la validation finale.

Pour présenter votre idée ou devenir ambassadeur de son quartier :

MAIRIE DE PIENNES

2 rue du Colonel FABIEN

Téléphone : 03.82.21.93.43

Courriel : mairie.piennes@wanadoo.fr